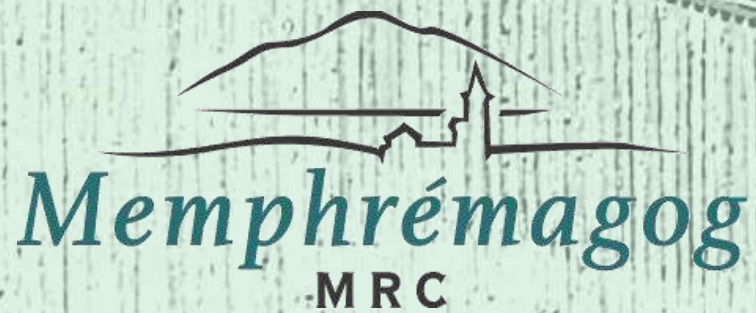




4^e symposium Typiquement Memphrémagog :

Des paysages en évolution

TABLE DES MATIÈRES

- 2 **Mot de la présidente**
- 3 **Des bons coups inspirants!**
- 4 *Restauration d'un bâtiment patrimonial: la maison Merry, lieu de mémoire citoyen*
- 8 *Au cœur du paysage : le marais de la rivière aux Cerises*
- 10 *Aménagement agro-forestier : la ferme Lamontagne*
- 12 **Évolution des paysages au cours des 30 dernières années: une analyse pour le territoire de la MRC de Memphrémagog**



Mot de la présidente du comité culturel

Chers participants, chères participantes,

Il me fait plaisir de vous présenter *Typiquement Memphrémagog : des paysages en évolution*, la 4^e édition du symposium sur les paysages organisé par la MRC de Memphrémagog.

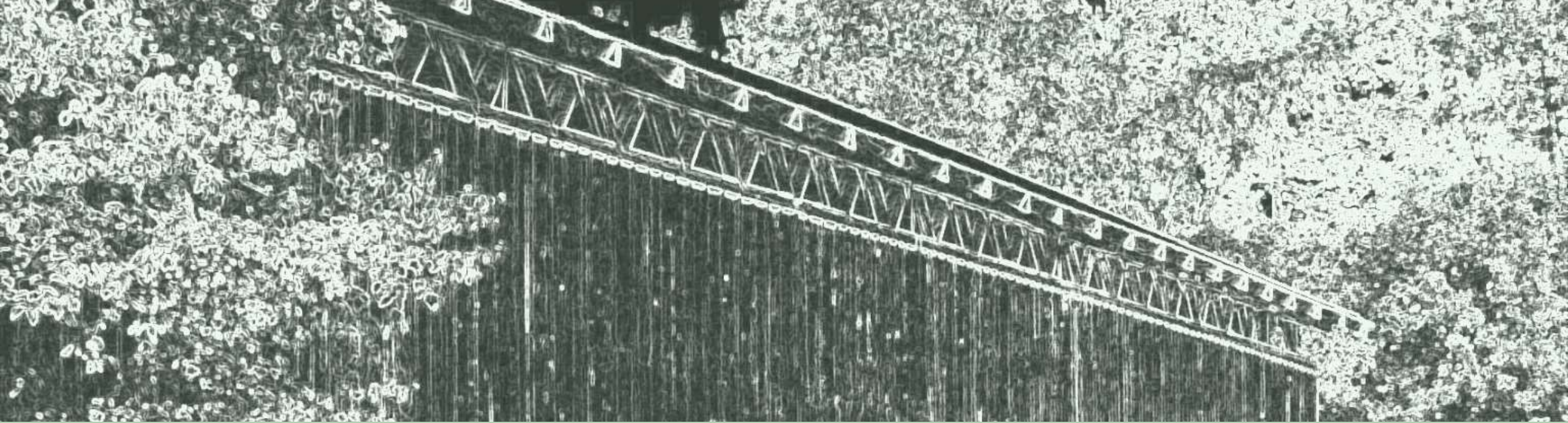
D'un commun accord, les membres du comité culturel ont décidé d'organiser l'activité quelques semaines après les élections municipales, afin de permettre aux nouveaux élus de prendre connaissance du travail accompli depuis plusieurs années déjà. En effet, ce n'est pas d'hier que la MRC s'intéresse à ses paysages et à son patrimoine. En 1986, lors de la préparation du premier schéma d'aménagement, la firme SOTAR a été embauchée pour identifier et documenter les éléments d'intérêt présents sur le territoire. Dans le cadre de cette étude, Gérald Beaudet et Gérard Domon, aujourd'hui professeurs titulaires à la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal, ont pris de nombreuses photos sur le territoire. Qu'est-il advenu de ces lieux d'intérêt 30 ans plus tard? Les chercheurs se sont prêtés à l'exercice et sont retournés y prendre des clichés. L'analyse « avant-après »

permettra de jeter un regard constructif, et parfois critique, sur l'évolution de nos paysages. L'avancement des travaux sera présenté dans le cadre de leur conférence d'aujourd'hui.

La transformation du paysage étant grandement imputable à l'activité humaine, nous vous présenterons d'entrée de jeu quelques bons coups réalisés sur le territoire de la MRC au cours de la dernière année. Ces projets de rénovation patrimoniale, de mise en valeur d'un milieu naturel ou d'aménagement agroforestier, présentés par ceux et celles qui pilotent ces projets, sauront certainement vous inspirer.

Pour terminer l'activité, nous avons prévu une période d'échanges, où participants et conférenciers seront invités à discuter de leur vision, de leurs idées et de leurs réflexions pour *Passer du local au territorial, pour des paysages humanisés riches et évolutifs*. Ce sera le moment de partager et d'explorer ensemble différentes pistes d'action pour la protection de nos paysages.

Je vous souhaite un beau symposium!



Des bons coups inspirants!



Restauration d'un bâtiment patrimonial: la maison Merry, lieu de mémoire citoyen

par Denise Roy et Anne Brigitte Renaud, Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine, Ville de Magog

Construite en 1821, la Maison Merry est la maison la plus ancienne du patrimoine bâti du Magog urbain et l'une des plus anciennes de l'Estrie. L'inspiration Nouvelle-Angleterre de cette maison, son architecture vernaculaire états-unienne, son implantation à la décharge du lac Memphrémagog de même que le rôle qu'a joué la famille Merry dans le développement économique de la ville contribuent fortement à l'inscrire dans un **paysage patrimonial, historique, culturel et emblématique incontournable**.

Contribuant à la préservation des paysages, la **valeur patrimoniale** de la Maison Merry repose sur son intérêt architectural. En 2008, la Ville de Magog prend le relais des propriétaires qui s'y sont succédé et qui ont tous eu à cœur de la protéger. Ainsi, dans une logique de transmission intergénérationnelle, de concert avec les consultants professionnels et un comité de citoyens, la Ville met sur pied un projet ayant, notamment, pour objectif de restaurer la partie la plus ancienne de la maison représentative des maisons vernaculaires états-uniennes. C'est dans cet espace que le citoyen et le visiteur pourront s'imprégner de l'esprit du lieu, s'approprier l'histoire dans le cadre d'une expérience mariant la technologie aux artefacts et les illustrations aux objets anciens.



avant



après



Le corps secondaire modifié deviendra hall d'accueil et billetterie. Quant au nouveau bâtiment de facture plus moderne, il hébergera les expositions temporaires et les activités culturelles tout en restant disponible aux citoyens qui désireraient y organiser une activité. Afin d'inscrire la finalité du projet dans le respect du paysage qu'a occupé l'ensemble des bâtiments de la maison au cours des ans, le nouvel aménagement s'inscrit dans la continuité. Ainsi, l'empreinte tant en ce qui concerne la volumétrie que l'emplacement est respectée, le projet occupant le même espace que le bâtiment original et ses annexes.

Zone autrefois privilégiée par les peuples autochtones semi-nomades, le territoire est graduellement colonisé après 1792. Si c'est un loyaliste qui installe un premier moulin à farine et à bois sur la rivière à la fin du 18^e siècle, c'est un patriote américain, Ralph Merry, troisième du nom, qui exploite ce moulin et les terres environnantes, et construit la maison qui porte aujourd'hui le nom de la famille. Le hameau se développe autour du moulin, et le lieu est identifié comme l'*Outlet*, mot anglais qui décrit son emplacement géographique, puisqu'il signifie *décharge du lac*. L'*Outlet* est aussi stratégique en raison des voies de transport par terre (en diligence) et par eau (bateaux à vapeur reliant le hameau au Vermont). Mais ces moyens de transport sont insuffisants pour développer le commerce.



Ralph Merry, cinquième du nom, hérite de la maison familiale. Son rôle dans le développement économique de Magog est majeur : il collabore à la mise sur pied d'une fabrique de laine mécanisée, mais surtout, en 1877, à l'avènement du chemin de fer à Magog qui contribuera aux usines de textile sur le point d'être créées par des promoteurs de se rapprocher des marchés nationaux. Cette voie de chemin de fer passe d'ailleurs au pied de la propriété des Merry.

La Maison Merry est donc fortement associée au **paysage historique** de la région. En raison des générations qui l'ont habitée, elle est associée à l'histoire de la colonisation de Magog, à son développement économique et à la hausse rapide de sa population attribuable à l'industrie du textiles, auxquels ont contribué Ralph Merry V en favorisant la construction du chemin de fer et son gendre, impliqué dans l'implantation de l'usine de textiles.

Dans la MRC de Memphrémagog, de nombreuses composantes de paysages culturels font partie de propriétés privées. Grâce à l'acquisition de cette maison par la Ville de Magog et aux projets conçus pour l'animer, le paysage autrefois privé sera désormais accessible à tous. Ainsi, lorsqu'elle ouvrira ses portes en 2018, l'emplacement surélevé du site permettra aux Magogois ainsi qu'aux touristes et villégiateurs d'accéder à un point de vue privilégié sur la rivière Magog et le parc de la pointe Merry, un autre lieu emblématique de la ville, point de vue qui avait été jusque-là réservé au propriétaire et à ses invités. Le site ayant conservé son caractère des années 1820, la mise en valeur de l'extérieur misera sur un couvert forestier unique au centre-ville de Magog et tissera un lien entre la présence humaine de la rue Principale et un **paysage culturel**.

À son ouverture au public à l'été 2018, la Maison Merry proposera un produit culturel et touristique en phase avec les valeurs et les caractéristiques de la communauté. Lien entre le temps présent, le passé et le futur, elle collaborera à la formation et au maintien du sentiment d'appartenance de la communauté. Le concept de « lieu de mémoire », source d'inspiration pour ce projet, fait référence à l'ensemble des repères culturels issus du passé de la communauté. Il intègre des notions d'appropriation, d'utilisation et d'implication individuelles par l'ensemble des citoyens. En bref, la Maison Merry témoigne du peuplement et de l'occupation du territoire, du développement économique et des pratiques culturelles de la ville et de la région. Grâce à une application mobile, les visiteurs découvriront la riche histoire de la famille Merry et de leur maison, les attraits du site et de son occupation, les résultats des fouilles archéologiques faites récemment et l'évolution du bâtiment.

Avec ce projet, la Ville de Magog contribue à la valorisation du patrimoine bâti et paysager dans un cadre de développement durable. Les thématiques qui y sont développées, *l'esprit du lieu* (géographie et préhistoire), *construire une vie* (la Maison Merry, symbole du mode de peuplement dans les Cantons de l'Est), *bâtir une ville* (la Maison Merry, point d'origine du développement économique magogois et régional) et

vivre ensemble (la famille Merry comme miroir des modes de sociabilités et des pratiques culturelles d'une région rurale et frontalière au 19^e siècle) contribuent à faire de la Maison Merry un lieu incontournable des paysages **culturels, historiques, patrimoniaux, identitaires et emblématiques** de la région. Elle participe désormais à la qualité de vie des Magogois, à la revitalisation du centre-ville, au développement urbain et à l'offre touristique.

Crédit photo : Ville de Magog

Au Coeur du paysage : Le marais de la Rivière-aux-Cerises

Par Laura Dénommée-Patriganni, Directrice générale, Association du marais de la Rivière-aux-Cerises

Le marais de la Rivière-aux-Cerises a de quoi surprendre. Situé dans le cœur touristique des Cantons-de-l'Est, entre le parc du Mont-Orford et le lac Memphrémagog, il se laisse découvrir à quelques pas seulement du centre-ville de Magog. Pas étonnant qu'il accueille chaque année plus de 160 000 usagers. Là, sur un territoire de 1,5 km², boisés, marais, marécages, tourbière et rivière s'enlacent et engendrent une biodiversité impressionnante. Des centaines d'oiseaux, de mammifères et d'amphibiens trouvent au marais de quoi se nourrir, s'abriter, chanter et se reproduire durant toute l'année. Le marais accueille pas moins de 22 espèces animales et floristiques qui figurent sur la liste des espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec. Les inventaires et les observations particulières réalisées par l'équipe et les visiteurs permettent de continuellement mettre à jour les données et les connaissances sur le milieu naturel.

Belle et sauvage, la nature du Marais est aussi humaine. Si l'ère glaciaire a donné naissance à ce milieu humide, il a gagné du terrain grâce aux barrages construits dès 1797 à la décharge du lac Memphrémagog pour répondre aux besoins économiques de la Ville de Magog.

Traversé 100 ans plus tard par une voie ferrée, puis remblayé jusqu'à tout récemment pour servir notamment de dépotoir, le Marais a un passé hors du commun.

En septembre 2007, LAMRAC a dû fermer la passerelle traversant le Marais, car des modifications structurales étaient nécessaires pour assurer la stabilité de l'infrastructure, âgée de près de 20 ans. Les travaux ont permis d'apporter des améliorations majeures, notamment en ce qui concerne la taille et du choix des matériaux retenus, de même qu'au niveau de la profondeur d'enfoncement des pieux. C'est maintenant une solide structure, alliant le bois et l'acier, pouvant être ajustée au besoin. En décembre 2017, les usagers ont pu recommencer à parcourir le marais, pouvant ainsi pleinement apprécier ce magnifique milieu humide unique en Estrie, faisant partie intégrante du paysage magogois.

Credit photo : Laura Dénommée-Patriganni

Le marais en images



avant

pendant

après

Paysage agro-forestier : la ferme Lamontagne

par Benoît Truax, Ph.D, Fiducie de recherche sur la forêt des Cantons-de-l'Est (FRFCE)

Les activités agricoles ont largement façonné les paysages de la MRC de Memphrémagog. Encore aujourd'hui, les principaux points de vue prisés sur les lacs, montagnes et paysages champêtres sont attribuables aux percées visuelles créées par les activités agricoles. Toutefois, depuis les 50 dernières années, les friches, la déprise agricole et le reboisement forestier gagnent du terrain, modifiant certains paysages emblématiques de la MRC. De nouvelles exigences agroenvironnementales ont entraîné une modification des pratiques agricoles. Dans ce contexte, l'agroforesterie représente une opportunité intéressante pour les agriculteurs qui souhaitent exploiter diverses parcelles moins propices à l'agriculture traditionnelle.

La ressource forestière des Cantons-de-l'Est présente un des plus forts potentiels de croissance et d'utilisation au Québec. Malgré un développement soutenu depuis deux siècles, autour de 80 % du territoire estrien demeure encore sous couvert forestier. Toutefois, bien que la grande région des Cantons-de-l'Est possédait jadis une ressource forestière abondante, diversifiée et de qualité, son exploitation intensive à des fins commerciales ont grandement appauvri cet écosystème.

Aujourd'hui, les tiges de qualité de plusieurs espèces de valeur sont rares, c'est le cas pour le pin blanc, le chêne rouge, le noyer cendré, le cerisier tardif, et même l'érable à sucre. La région présente donc un excellent potentiel pour la plantation d'essences nobles, et tout particulièrement dans un contexte de changements climatiques.

Les travaux de recherche de la FRFCE depuis plus de 20 ans démontrent que l'agroforesterie apparaît comme une solution durable pour améliorer le bilan environnemental de l'agriculture, notamment en réduisant la pollution diffuse de l'eau et en séquestrant le carbone.

Au printemps 2003, un premier dispositif expérimental a été établi à la Ferme Lamontagne, à Magog. Différents cultivars de peuplier hybride ont été étudiés en bordure du cours d'eau Boily, pour évaluer le rendement, de même que la capacité de captage du carbone et de la séquestration des nutriments en excès responsables de la pollution diffuse de l'eau. En 2010, un deuxième dispositif a été établi : sept espèces d'arbres (chêne rouge, chêne à gros fruits, frêne rouge, noyer noir, saule, peuplier hybride et pin blanc) ont été plantées sur 1 km de cours d'eau, des deux côtés de la rive. Les résultats à ce jour montrent que l'implantation d'une bande riveraine arborescente multi-espèces augmente les services écologiques, mais qu'en est-il de son impact sur les paysages à plus long terme?

Ferme Lamontagne | Magog



2010



avant



2014



pendant

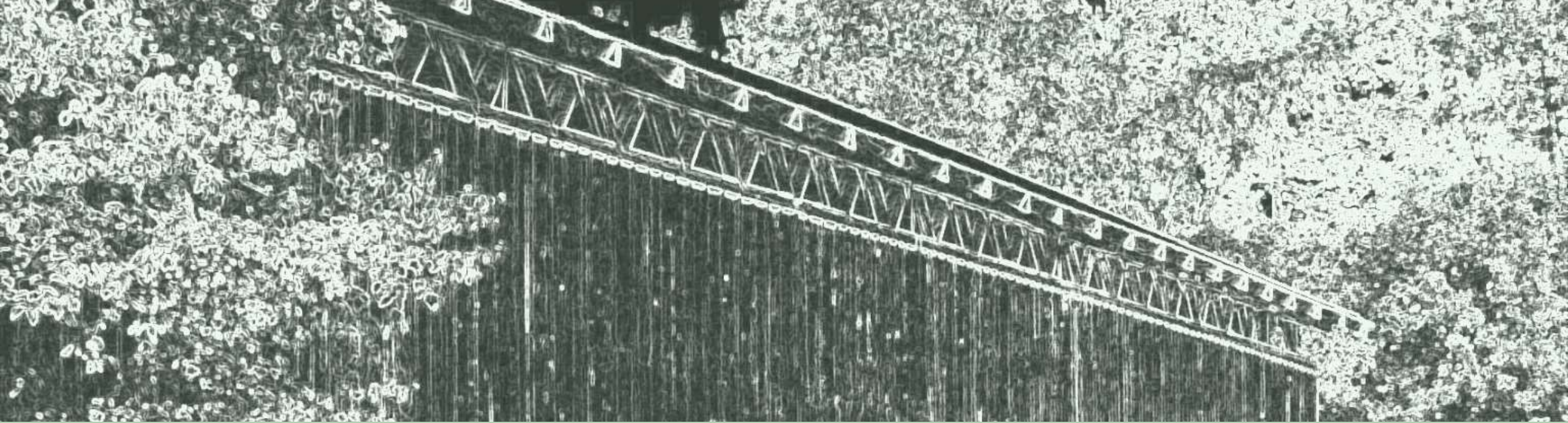


2017



après

Crédits photo : Daniel Gagnon, FRFCE



Évolution des paysages au cours des 30 dernières années

Une analyse pour le territoire de la MRC de Memphrémagog



Un observatoire photographique (1986-2016)

Par : Gérard Beaudet, Gerald Domon et Karl Gauthier

Chaire en paysage et environnement et École d'urbanisme et d'architecture de paysage
Faculté d'aménagement, Université de Montréal.

Au début des années 1980, lorsqu'est lancé le chantier de la première génération de schémas d'aménagement, la question du patrimoine n'est guère à l'ordre du jour dans les milieux de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Une étude avait bien été réalisée au milieu des années 1970 par des chercheurs de l'Université Laval sur la dimension patrimoniale des paysages charlevoisiens; celle-ci n'avait toutefois eu aucune suite. Bien que le macro-inventaire du patrimoine réalisé au cours des années 1980 ait comporté une rubrique paysage architectural, il s'agissait moins d'une véritable perspective paysagère que d'une lecture des ensembles architecturaux sensibles au milieu d'inscription.

La tenue, au milieu des années 1990, des États généraux du paysage québécois aura constitué, dans ce contexte, un moment inaugural en matière de paysage. En faisant réaliser une étude visant à introduire des outils de préservation et de mise en valeur des ensembles architecturaux et paysagers de son territoire (Sotar, 1986), la MRC de Memphrémagog aura été à l'avant-garde. Cette étude, bien qu'elle constitue une

reconnaissance embryonnaire des enjeux et des défis en matière de paysage, ne se démarque pas moins en ce qu'elle ne se limite pas à identifier, tel que le requiert la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, les parties du territoire présentant un intérêt esthétique.

La réalisation de ce mandat avait été l'occasion de la prise de quelques centaines de diapositives qui avaient servi à documenter ce qui était à l'étude et à constituer le support iconographique du rapport et des présentations des constats et des recommandations.

Trois décennies plus tard, il est apparu que cette banque de diapositives pouvait permettre un retour extrêmement pertinent sur les « lieux du crime ». D'autant que la MRC avait gardé un œil intéressé sur les paysages de la région. La proposition de mettre sur pied un observatoire a donc été favorablement accueillie.

Qu'est-ce qu'un observatoire ?

Passablement répandus en Europe, les observatoires du paysage créés depuis les années 1990 ont pour mission de documenter l'évolution des paysages en prenant appui sur des relevés photographiques réalisés à intervalles réguliers. L'exercice, extrêmement rigoureux, repose sur des méthodologies éprouvées. Types d'appareils utilisés, moment de la reprise des photos, marquage des points de vue sont quelques-uns des aspects abordés dans les guides qui se sont multipliés au cours des dernières années.

La démarche proposée à la MRC s'inspire de l'expérience des observatoires européens. Elle innove toutefois dans la mesure où elle ne vise pas surtout à documenter un phénomène, mais plutôt à faire de la documentation un outil de constat et de réflexion sur les causes, la nature et l'ampleur de la transformation des paysages dans le but de formuler des recommandations quant aux moyens à prendre pour encadrer ces transformations. D'où une certaine latitude prise à l'égard des modalités de reprise photographique.

Mieux comprendre pour mieux encadrer

L'étude de 1986 avait permis de repérer les composantes paysagères du territoire les plus significatives. Mais elle avait également permis

d'identifier certaines tendances dont il fallait se préoccuper, par exemple la déprise agricole, l'érosion consécutive des cadres bâtis, la multiplication des plantations, la privatisation des vues, l'appropriation résidentielle des espaces et surplomb. Le mandat en cours de réalisation autorise un retour sur ces constats et une mise à jour des tendances. Par ailleurs, contrairement à ce qui avait été fait en 1986, on cherchera à mieux circonscrire les causes des dynamiques qui retiendront l'attention, notamment en regard des nouvelles activités et des modalités d'occupation du territoire émergentes. Il sera ainsi possible de mieux circonscrire les avenues de gestion compatibles avec les outils dont disposent la MRC et les municipalités locales ainsi que, le cas échéant, les partenariats qui pourraient être mobilisés, par exemple, avec des ministères, l'Union des producteurs agricoles et des organismes du milieu.

Si l'initiative présente un intérêt certain pour une MRC qui s'est depuis longtemps préoccupée de la question paysagère, il en est de même pour les chercheurs de la Chaire en paysage et pour d'autres collectivités territoriales québécoises. C'est pourquoi la finalité prendra la forme d'un ouvrage qui permettra de partager les résultats de l'étude, et ainsi, mieux identifier tant les acteurs que les actions susceptibles d'assurer la protection et la mise en valeur des paysages.

Crédit photo : Gérard Beaudet

Parc riverain | Magog



1986

avant



1986

pendant



2017

après

Parc riverain | Magog



1986

⬡ pendant



2017

⬢ après

Patrimoine religieux | Stukely-Sud



1986

avant



2017

après

Tunnel d'arbres | Potton



1986

avant



2017

après



455, rue MacDonald, bureau 200 | Magog, Qc, J1X 1M2
819-843-9292 | info@mrcmemphremagog.com

Ce 4^e symposium sur les paysages a été organisé par le comité
culturel de la MRC de Memphrémagog, grâce à l'appui financier du
ministère de la Culture et des Communications du Québec